



Conditions Générales de Vente

Luxurytail se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site www.luxurytail.fr

Date de la mise à jour : le 14/12/2023



Conditions Générales de Vente

1- Présentation

LUXURYTAIL est un organisme de formation professionnelle basé au 85 rue Louise Michel, 92300 Levallois-Perret, France. LUXURYTAIL propose des formations en présentiel et en classes virtuelles, ainsi que des prestations de conseil opérationnel, de recrutement et de coaching individuel. Ces prestations sont désignées collectivement comme « l'Offre de services LUXURYTAIL ».

2- Objet

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations proposées par LUXURYTAIL à ses clients professionnels (ci-après « le Client »). Le fait de passer commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, sauf acceptation formelle de conditions particulières par LUXURYTAIL.

Le Client s'engage à informer ses salariés et agents concernés des présentes CGV et à s'assurer de leur respect.

3- Étude et Conseil Opérationnel

- Toute prestation fait l'objet d'une proposition commerciale et financière préalable.
 - Un acompte de 30 % minimum est requis lors de la signature du contrat.
 - Les frais techniques et logistiques nécessaires à la prestation (déplacement, hébergement, matériel) sont facturés en sus.
-

4- Formations

4.1 Formations en présentiel intra-entreprise

- Les formations sont conçues sur mesure et réalisées dans les locaux du Client ou dans un lieu convenu.
- Un acompte de 30 % est requis à la commande.

4.2 Formations en distanciel

- Ces formations suivent le même processus financier que les formations en présentiel.

4.3 Adaptation aux personnes en situation de handicap

Luxurytail

LUXURYTAIL s'engage à analyser les besoins spécifiques des participants en situation de handicap et à adapter ses prestations dans la mesure du possible. Le Client doit signaler toute situation nécessitant des aménagements particuliers avant la signature du contrat.

5- Dispositions communes aux formations

5.1 Documents contractuels

- Chaque action de formation fait l'objet d'une convention conformément à l'article L6353-1 du Code du travail.
- Une attestation de participation et de présence est délivrée à l'issue de la formation.

5.2 Annulation ou report par le Client

- Toute annulation ou report doit être communiqué par écrit. Les frais suivants s'appliquent :
 - Plus de 90 jours ouvrés : aucun frais.
 - Entre 31 et 90 jours ouvrés : 50 % des honoraires.
 - Moins de 30 jours ouvrés : 70 % des honoraires.
 - Moins de 8 jours ouvrés : 100 % des honoraires.

5.3 Évaluation et suivi des formations

- LUXURYTAIL s'engage à évaluer les acquis des participants à l'issue de chaque formation à l'aide d'outils adaptés (questionnaires, exercices pratiques, etc.).
- Un suivi est mis en place pour mesurer l'impact des formations sur les pratiques professionnelles et répondre aux retours des participants et des commanditaires.

5.4 Satisfaction et amélioration continue

- Une enquête de satisfaction est réalisée systématiquement à l'issue des formations. Les résultats sont analysés pour identifier les axes d'amélioration et renforcer la qualité des prestations.
-

6- Modalités générales

6.1 Commandes et délais

- Les devis sont valables 30 jours à compter de leur émission.
- La commande est confirmée par la signature d'un bon de commande par le Client.



6.2 Facturation et paiement

- Paiement : acompte de 30 % à la commande et solde à réception de la facture.
- Retard de paiement : intérêts légaux augmentés de 5 points et indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

6.3 Gestion des réclamations

- Les réclamations peuvent être adressées par email à sabine@luxurytail.com ou par courrier au siège social.
- Un registre des réclamations est tenu à jour, et chaque réclamation est traitée dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.
- Les mesures correctives sont documentées et communiquées au Client dans une logique d'amélioration continue.

6.4 Propriété intellectuelle

Tous les supports de formation et contenus développés par LUXURYTAIL restent sa propriété exclusive. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans autorisation écrite.

6.5 Confidentialité

Les parties s'engagent à maintenir la confidentialité des informations échangées, sauf autorisation écrite contraire.

6.6 Protection des données personnelles

- Les données collectées (nom, prénom, email, fonction) sont traitées conformément au RGPD et conservées pendant 2 ans après la prestation.
- Le Client est tenu d'informer les participants de leurs droits d'accès et de rectification des données.

6.7 Engagement en matière de qualité

LUXURYTAIL s'engage dans une démarche d'amélioration continue. Les processus internes sont régulièrement revus et ajustés en fonction des retours des parties prenantes et des résultats des enquêtes de satisfaction.

7- Responsabilité et force majeure

Luxurytail

- LUXURYTAIL est responsable uniquement des dommages directs et prouvés, dans la limite du montant facturé pour la prestation concernée.
 - En cas de force majeure (grèves, pandémies, catastrophes naturelles), les prestations peuvent être suspendues ou réorganisées sans indemnité.
-

8- Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre.

9- Indicateurs de résultats

- LUXURYTAIL communique ses indicateurs de résultats liés à l'impact des formations sur demande et dans un souci de transparence avec ses clients et partenaires.
-